

Fiche conducteur



Bus à la carte

Bus à la carte est une entreprise sociale qui met en relation des entreprises situées dans des zones difficiles d'accès avec des chômeurs en manque de mobilité.

Pourquoi ?

Vous obtenez un complément de revenu sans avoir à dévier de votre trajet quotidien.

Comment ça marche ?

- **Vous nous communiquez un planning** avec vos jours de travail et vos trajets allers et retours (point de départ, point d'arrivée, route).



- **Nous vous contactons** pour vous proposer un covoiturage avec une ou deux personnes en manque de mobilité recrutées par votre entreprise ou une de ses voisines (horaire du covoiturage et lieux de rencontre des différents passagers, au plus proche de votre trajet habituel).
- **Nous vous envoyons un contrat** récapitulatif si vous acceptez (horaire, lieu de rencontre). Nous avons alors besoin de votre RIB pour vous rémunérer (1 euro par trajet et par personne).
- **Nous vous envoyons le numéro de téléphone de vos passagers** et ils reçoivent le vôtre.
- **Nous vous envoyons un SMS** la veille de chaque covoiturage. N'hésitez pas à nous contacter s'il y a un changement non prévu.
- **Vous passez chaque jour au(x) point(s) de rendez-vous pour récupérer/déposer les passagers.** En cas d'absence, si la personne n'est pas joignable vous pouvez continuer votre trajet au bout de 5 minutes.
- **Nous vous transférons votre rémunération** chaque fin de mois.

